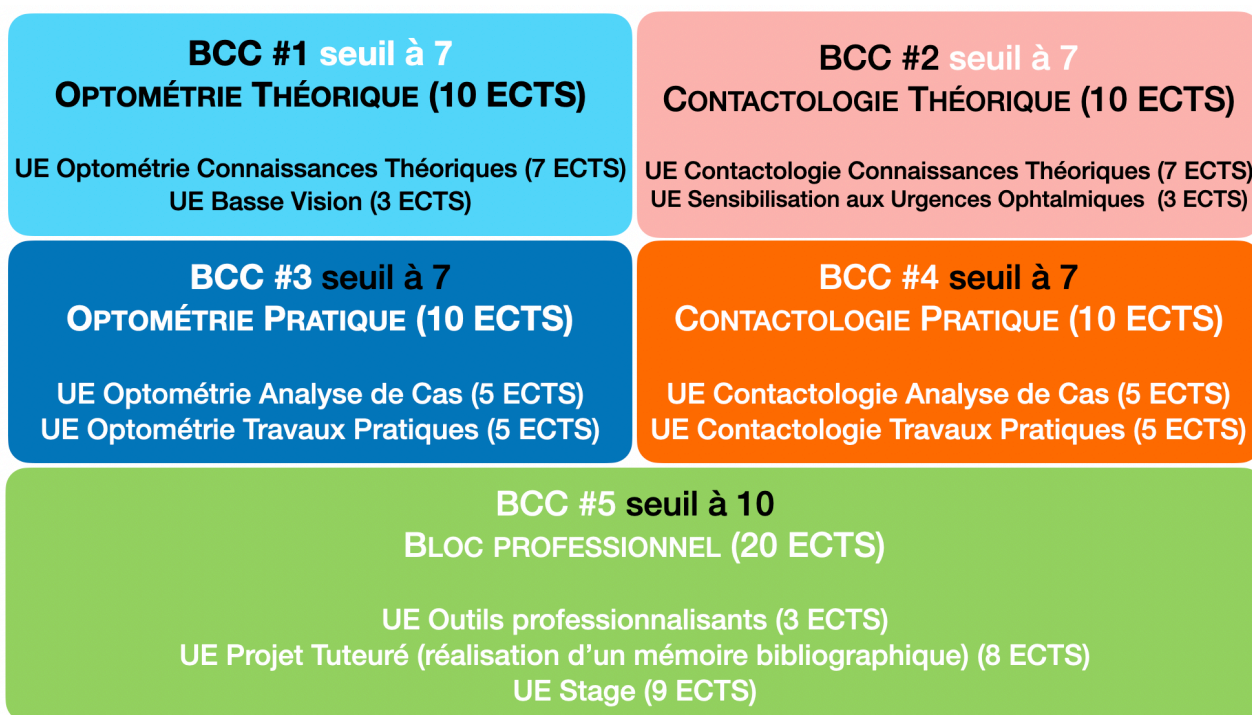


## Licence professionnelle d'Optique parcours Optométrie

2021-2025

La licence professionnelle d'optique (60 ECTS) est constituée de cinq blocs de compétences et de connaissances (BCC) dont trois (44 ECTS) correspondent à des mises en situation professionnelle.



### BCC#1 - Optométrie Théorique - 10 ECTS

UE 1 - Optométrie Connaissances théoriques (7 ECTS, 57h, cours magistraux)

Acquérir les connaissances théoriques nécessaires à la pratique professionnelle de l'optométrie.

- Revue de tous les tests optométriques (but, manipulation, analyse)
- Revue de tous les diagnostics amétropiques et leur prise en charge,
- Revue de tous les diagnostics de vision binoculaire et leur prise en charge,
- Revue de tous les diagnostics accommodatifs et leur prise en charge.

UE 2 - Basse Vision (3 ECTS, 20h, cours magistraux)

Cet enseignement est une initiation à la basse vision. Après des rappels d'optique géométrique, les pathologies nécessitant un équipement de basse vision sont abordées. La pratique de la basse vision en magasin d'optique, les réglementations et les matériels employés en basse vision sont ensuite enseignés.

### BCC#2 - Contactologie Théorique - 10 ECTS

UE 3 - Contactologie Connaissances théoriques (7 ECTS, 59h, cours magistraux)

Acquérir les connaissances théoriques nécessaires à la pratique professionnelle de la contactologie.

- Revue de l'anatomie et de la physiologie oculaire,
- Revue des instruments de mesures et d'évaluation (kératométrie, biométrie, biomicroscopie),
- Revue des matériaux de lentilles de contact et des produits d'entretien,
- Revue de l'adaptation des lentilles de contact souples et rigides,
- Revue de la presbytie et de son équipement en lentilles de contact,
- Revue des complications oculaires.

UE 4 - Sensibilisation aux Urgences Opthalmiques (3 ECTS, 20h, cours magistraux)

Cet enseignement est destiné à sensibiliser les étudiants aux urgences ophtalmiques. Les principales pathologies du segment antérieur et postérieur sont abordées.

### BCC#3 - Optométrie Pratique - 10 ECTS

UE 5 - Optométrie Travaux Pratiques (5 ECTS, 64.5h de TP + 4h d'examens pratiques)

Acquérir les compétences pratiques nécessaires à la pratique professionnelle de l'optométrie, c'est-à-dire la prise en charge visuelle de la population sans pathologie visuelle majeure.

- Histoire de cas (analyse des plaintes et besoins)
- Examen préliminaire (analyse de la visuelle habituelle)
- Skiascopie (réfraction objective)
- Réfractions subjectives (Mono/bio/bino, HIC)
- Analyse de la vision binoculaire (phories dissociées et associées, réserves fusionnelles, rock prismatique...)
- Analyse de la vision de près du presbyte et du non presbyte (lag, PPA, rock accommodatif...)
- Diagnostic et prise en charge du cas étudié.

UE 6 - Optométrie Analyse de Cas (5 ECTS, 69h de TD + 1.5h d'examens pratiques)

Acquérir les compétences nécessaires à l'analyse et à la prise en charge de cas non pathologique relevant de la pratique professionnelle de l'optométrie : Etudes de cas réalisés par l'étudiant ou non afin d'aboutir aux diagnostics optométriques (amétropique, binoculaire et accommodatif) et à leur prise en charge. Apprentissage de la présentation des diagnostics et prise en charge au patient néophyte.

#### **BCC#4 - Contactologie Pratique - 10 ECTS**

UE 7 - Contactologie Travaux Pratiques (5 ECTS, 65h + 4h d'examens pratiques)

Acquérir les compétences pratiques nécessaires à la pratique professionnelle de la contactologie.

- Histoire de cas
- Kératométrie / Biométrie
- Biomicroscopie complète
- Adaptation de lentilles de contact souples et souples toriques
- Adaptation de lentilles de contact rigides sphéro-asphériques, asphériques, tricourbes.

UE 8 - Contactologie Analyse de Cas (5 ECTS, 69.5h de TD + 1.5h d'examens pratique)

Acquérir les compétences nécessaires à l'analyse et à la prise en charge de cas relevant de la pratique professionnelle de la contactologie.

- Physiologie et Anatomie de l'œil. Connaissance des instruments tels que le kératomètre et le Biomicroscope,
- Connaissance des matériaux utilisés en LDC,
- Connaissance des géométries des LDC,
- Adaptation des LSH. Adaptation des LRPG,
- Gestion de l'astigmatisme et de la Presbytie en LDC,
- Connaissance des complications oculaires liées aux LDC,
- Prise en charge complète d'une adaptation et de son suivi.

#### **BCC#5 - Bloc Professionnel - 20 ECTS**

UE 9 - Outils Professionnalisants (3 ECTS, 21h, cours magistraux et travaux dirigés)

Cette unité d'enseignement comporte trois enseignements.

- Enseignement de l'anglais pour une durée de 15h.
- Les bases de l'informatique pour une durée de 3h. Il s'agit principalement d'utiliser un traitement de texte à des fins de réalisation d'un manuscrit.
- La dernière partie de cette unité d'enseignement, d'une durée de 3h, est destinée à présenter la législation concernant la pratique de l'optométrie. Les conditions d'accès à la profession d'opticien, le monopole des opticiens, les notions d'exercice illégal de la médecine, les règles concernant la pratique de l'examen de vue et de l'adaptation de lentilles de contact y sont enseignés.

UE 10 - Projet Tuteuré (8 ECTS, 120h de travail personnel)

Réalisation d'une étude bibliographique d'environ 25 pages sur un sujet lié à l'optométrie, la contactologie, la basse vision et tout autre sujet proche de la pratique de l'Optométrie. Cette étude est également présentée à l'oral.

UE 11 - Stage ou Activité en Entreprise (9 ECTS, 2h)

Réalisation d'un stage d'une durée de 12 semaines en formation initiale dans un établissement où l'on pratique quotidiennement l'optométrie et la contactologie. Pour les étudiants en alternance, l'activité réalisée en entreprise remplace le stage. Cette pratique professionnelle sera évaluée par une note du maître de stage ou d'apprentissage ou le tuteur dans l'entreprise et d'épreuves écrites de synthèse professionnelle. Un recueil de cas devra également être réalisé et sera défendu devant un jury.

**Richard LEGRAS**  
Responsable des Formations d'Optométrie  
Faculté des Sciences d'Orsay  
Université Paris Saclay

**Richard LEGRAS,**  
maître de conférences,  
responsable des formations d'Optométrie.  
richard.legras@universite-paris-saclay.fr